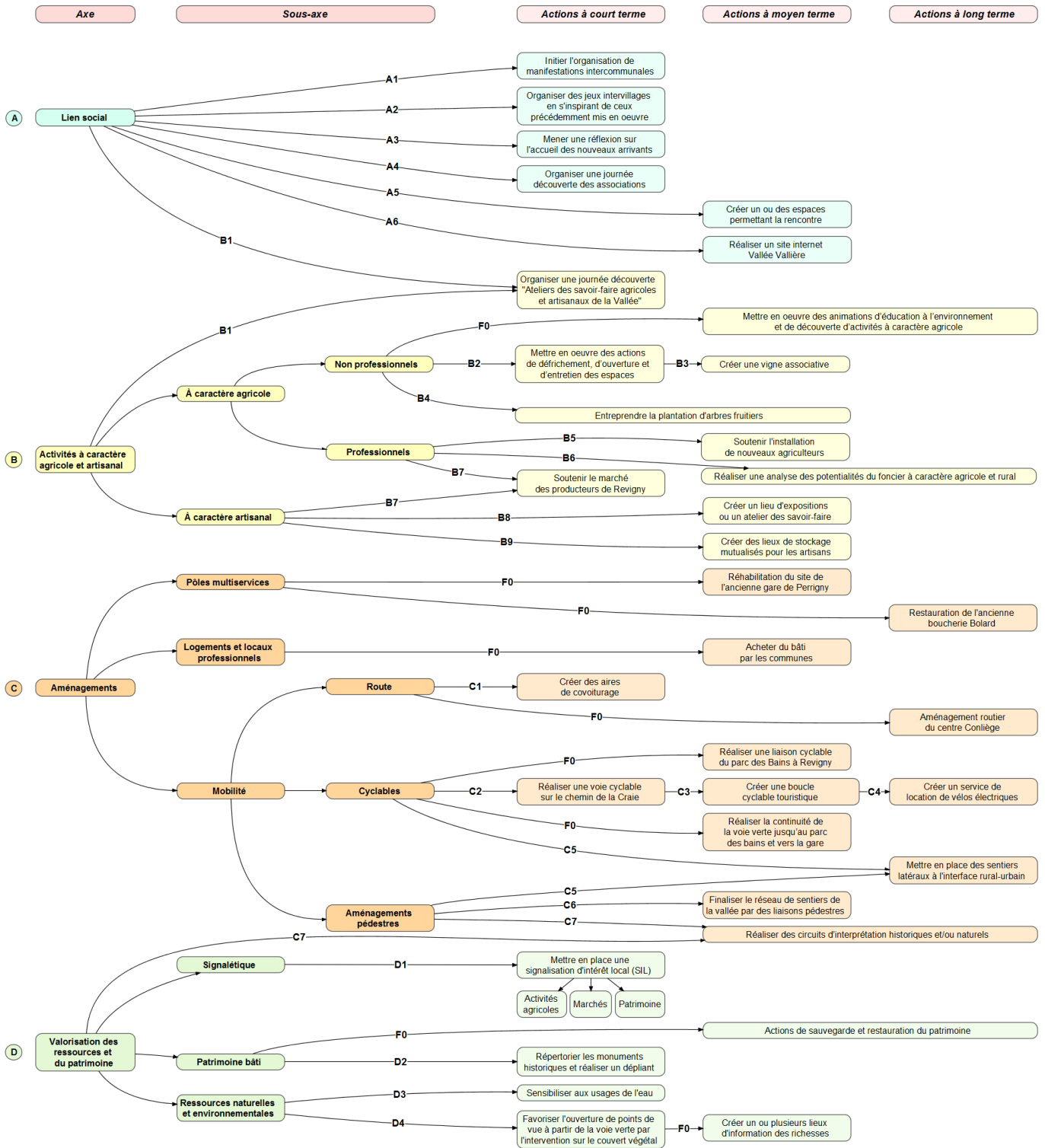


FICHES ACTIONS



A1

Initier l'organisation de manifestations intercommunales

Court terme

1. État des lieux

Plusieurs éléments concernant la communication, le lien social et le tissu associatif au sein de la vallée sont ressortis lors de nos enquêtes. Certains habitants trouvent qu'il existe un fort tissu associatif au sein de la Vallée avec une bonne dynamique mais pensent qu'elle pourrait être encore meilleure. Pour faire évoluer la situation et innover avec de nouvelles manifestations, il faudrait plus de bénévoles. La plupart des membres et/ou adhérents qui quittent les associations sont peu ou pas remplacés. Le lien social est une question en soi. Certaines personnes rencontrées ont fait le constat que les gens de la vallée, voire les voisins se connaissent peu. Il est difficile de motiver des personnes à participer malgré les diverses manifestations organisées par les associations. Cependant, les grands événements ont rassemblé bénévoles, adhérents et habitants de la vallée comme les jeux intervillages, la fête de la Saint Jean, la randonnée de la voie verte ou encore la Percée du vin jaune plus récemment.

2. Enjeux

- Valoriser la vallée par sa richesse associative
- Créer du lien entre habitants au sein et entre les communes

3. Actions possibles

- Identifier le portage du projet
- Regrouper les associations de la vallée
- Mettre en place un forum des associations
- Créer un journal de la vallée
- Organiser à nouveau la randonnée autour de la voie verte
- Organiser une fête, un repas dans les rues du village dans une ambiance festive (musique)
- Reproduire ou continuer la fête de la Saint-Jean
- Reproduire l'animation autour de l'Orgue de Barbarie
- Réfléchir à une animation sportive annuelle

4. Conditions de réussite et facteurs de risque

- Avoir identifié le portage de l'action
- Avoir des personnes et associations qui s'engagent
- Proposer de nouvelles modalités d'action
- Avoir le soutien des communes
- Peu de cohésion entre associations
- Manque de communication et de bénévoles

5. Portage de l'action

- Les associations de la vallée ?
- La communauté de communes ?
- D'autres associations extérieures ?
- Les communes ?

6. Ressources

Ancienne manifestation « Mai en Seille » sur l'ancienne Communauté de communes des Coteaux de la Haute-Seille

ALDESS- Esther Lolivier- appui.asso@aldess.org- www.aldess.org

FICHE ACTION

AXE A - Lien social



Organiser des jeux intervillages en s'inspirant de ceux précédemment mis en œuvre

Court terme

1. État des lieux

Les activités ludiques, les moments de rencontre et de convivialité, les occasions de se détendre, semblent manquer dans la vallée de la Vallière. Les habitants de la vallée ayant connu les précédents jeux intervillages en gardent de bons souvenirs. Les nouveaux habitants les rejoignent sur l'envie de remettre en place ces jeux. Ces intentions participent du « vivre ensemble » considéré en général comme peu développé.

2. Enjeux

Permettre aux habitants de co-construire et vivre une manifestation, dans le but de se rencontrer dans une ambiance festive.

3. Actions possibles

- Identifier le portage de l'action
- Coupler ces jeux à une animation déjà en place (ex : Conliège en musique, brocante de Briod...) afin de minimiser l'impact en termes de travail, d'énergie, pour la ou les association(s) organisatrice(s)
- Organiser les jeux dans un village différent chaque année ou sur l'ensemble des villages à chaque fois
- Les organiser pour le 14 juillet et clore avec le bal des pompiers qui n'existe plus et qui pourrait aussi être remis en place
- Reprendre les jeux proposés précédemment (tir à la corde, course en sacs, pétanque)
- Innover et coupler ces jeux avec des éléments de la vallée (jeux anciens sur la voie verte, rallye vélo avec questions autour du patrimoine, jeux sur le thème de l'eau au bord de la Vallière, etc.)

4. Conditions de réussite et facteurs de risque

- Avoir identifié le portage de l'action
- Garder à l'esprit le côté festif
- Trouver une équipe motivée pour porter le projet
- Ne pas « voir trop grand » sur la première organisation pour que ce soit facilement réalisable
- Communiquer sur le projet et l'événement
- Cibler un public le plus large possible

5. Portage de l'action

- Comité regroupant des personnes de différentes associations et des communes participantes ?
- Communes ?

6. Ressources

- Recherche d'expériences similaires sur Internet ; Les personnes locales ayant participé ou vécu les jeux intervillages
- Action « Mai en Seille » sur l'ancienne Communauté de communes des Coteaux de la Haute-Seille
- Expériences territoriales de l'association Instant d'Art situé au Colombier des Arts à Plainoiseau

A3

Mener une réflexion sur l'accueil des nouveaux arrivants

Court terme

1. État des lieux

L'enquête a montré une certaine difficulté des habitants de la vallée à se rencontrer. Si des actions sont, et peuvent être entreprises pour favoriser les échanges, il n'existe pas dans la vallée de dispositif pour l'accueil des nouveaux arrivants. Nous notons un taux de nouveaux arrivants particulièrement important à Perrigny (9,2%), pour une moyenne sur la vallée de 6,5% (données INSEE 2013).

2. Enjeux

- Organiser une fonction accueil de nouveaux arrivants sur la vallée
- Permettre aux arrivants de découvrir leur nouveau lieu de vie : assurer l'accueil, l'information, l'accompagnement et l'ancrage dans la vie locale
- Approfondir la dimension « accueil » (Considérer que les publics ciblés peuvent être, à la fois, des créateurs d'activités et d'entreprises, des actifs installés, des non actifs, des familles, des retraités, des personnes ayant des besoins d'emploi, d'information, de mise en réseau, de logement, de culture, de pratiques sportives, de découverte de leur environnement...)
- Favoriser la rencontre entre les habitants

3. Actions possibles

- Identifier le portage de l'action
- Inviter les nouveaux arrivants à une soirée de rencontre avec des élus et des habitants
- Proposer des animations pour faciliter le dialogue et l'échange
- Faire remonter les propositions et les besoins, demandes et attentes des nouveaux arrivants
- Élaborer un guide d'accueil
- Construire une offre d'informations plurielles en fonction des besoins, demandes et attentes

4. Conditions de réussite, facteurs de risque

- Avoir identifié le portage de l'action
- Mettre en œuvre une démarche participative
- Favoriser la participation des associations, de personnes-ressources
- Avoir identifié un ou des lieux dédiés à l'accueil de nouveaux arrivants
- Absence d'implication des habitants, des associations
- Communication insuffisamment préparée
- Peu de portage politique de la démarche

5. Portage de l'action

- Communes ?
- Associations ?

6. Ressources

- Collectif Ville campagne- www.installation-campagne.fr
- Réseau Rural Français- www.reseaurural.fr
- Recherche d'expériences sur Internet
- Citoyens et Territoires- Grand Est (ex- Carrefour des Pays Lorrains)- www.cpl.asso.fr
- Labo de l'ESS- www.lelabo-ess.org
- Site de proximité (Rhône Alpes)

A4

Organiser une journée découverte des associations

Court terme

1. État des lieux

Le territoire de la vallée de la Vallière se caractérise par un tissu associatif dense. Ce tissu associatif est composé d'associations sportives, culturelles, patrimoniales, etc. Néanmoins, il est ressorti lors des réunions participatives et des entretiens individuels, que ces associations s'essoufflent par manque de ressources humaines (bénévoles, adhérents) et de ressources financières. Il existe également des associations aux projets similaires qui ciblent un même public et qui pourraient s'associer afin d'élargir leur champ d'actions.

2. Enjeux

- Élargir le rayonnement des activités associatives sur la vallée
- Valoriser les actions existantes proposées par les acteurs associatifs
- Renforcer et maintenir le tissu associatif
- Amorcer et favoriser une interconnaissance des associations présentes sur le territoire

3. Actions possibles

- Identifier le portage de l'action
- Engager les associations existantes à présenter leurs activités respectives au public lors d'une journée spécifique (type forum des associations pour les habitants de la vallée de la Vallière et au-delà)
- Favoriser les échanges dans le but de mieux se connaître voire de mutualiser des moyens
- Identifier l'opportunité d'une rencontre à organiser au cours du mois de septembre (1ère quinzaine) avant la reprise des activités

4. Conditions de réussite et facteurs de risque

- Avoir identifié le portage de l'action
- Bonne densité du tissu associatif
- Capacité d'engagement des associations sur le territoire
- Appui des communes concernées (relais de communication, local mis à disposition, logistiques...)

(...)

- Manque d'un travail de coordination générale, de communication
- Manque d'animation préalable pour inviter et convaincre les associations de la pertinence de cette action ainsi que des retombées positives pour leurs activités
- Difficultés à mobiliser le public pour participer à cette journée

5. Portage de l'action

- Association ADVV ?
- Une association en particulier ?

6. Ressources

- Recherche d'expériences sur internet
- ALDESS (Association locale de développement de l'économie sociale et solidaire) basée à Poligny- Esther Lolivier- appui.asso@aldess.org- www.aldess.org
- Recherche sur d'autres territoires de proximité d'une action similaire (intercommunalités, autres associations...)
- Mission RDT (EPL Montmorot)

7. Apports suite à la réunion de restitution du 20 janvier

- Mise en place d'un forum des associations
- Première édition le 9 septembre 2017
- Portage par les communes de la vallée (pour la première année. Voir si une/des associations reprennent les années suivantes)
- Manifestation qui s'organisera dans une commune différente chaque année. La première se fera à la salle des fêtes de Perrigny
- Une buvette sera tenue par les associations de parents d'élèves de Perrigny et Conliège. Elles se partageront le bénéfice
- Les panneaux électoraux seront mis à disposition des associations pour leur affichage
- Première réunion des associations pour décider du détail de l'organisation en mars ou avril 2017
- Chaque mairie contactera les associations de sa commune

Propositions à étudier :

- Ouverture des salles et terrains de sport pour démonstrations pendant la journée
- Speedating entre associations pour faire connaissance
- Convier les « nouveaux arrivants » à ce forum
- Trouver un moyen d'intégrer les personnes âgées aux associations pour rompre leur isolement

A5

Créer un ou des espaces favorisant la rencontre

Moyen terme

1. État des lieux

L'enquête a permis d'identifier une difficulté des divers acteurs de la vallée à se rencontrer. Il existe peu de lieux conviviaux pour boire un café après une promenade sur la voie verte ou sur les sentiers de la vallée. L'idée a été proposée de développer un ou des lieux conjuguant les aspects détente et culturel. Le lieu-dit « Le Retour de la chasse » a été évoqué, mais d'autres lieux pourraient être opportuns.

2. Enjeux

- Développer un ou des lieu(x) créateur(s) de lien social et pouvant constituer une « passerelle culturelle » à propos des manifestations se faisant dans la vallée
- Soutenir le développement économique
- Promouvoir et soutenir la vente de produits locaux, si possible produits dans la vallée de la Vallière, agricoles et artisanaux

3. Actions possibles

- Identifier le portage de l'action
- Identifier des lieux potentiels
- Composer un ou des groupes référents par communes concernées
- Mettre en place un lieu du type « café culturel », intégrant un lieu d'accueil, le service de boissons et/ou une petite restauration
- Intégrer au(x) lieu(x) des approches culturelles suivant différentes pistes : bibliothèque, expositions liées aux activités actuelles et/ou anciennes, moments musicaux en lien avec les compétences et activités musicales locales, lecture de contes, dégustations culinaires... et toutes autres fonctions ou activités qui seraient jugées pertinentes ou opportunes

4. Conditions de réussite et facteurs de risque

- Avoir identifié le portage de l'action
- S'inspirer et s'inscrire dans la continuité du travail effectuée par Adèle Mesnard pour la commune de Briod
- Travailler en synergie avec les associations de la vallée
- Identifier les emplacements stratégiques suivant différents critères (points de passage, accessibilité, signalétique, capacité d'accueil, sécurité, etc.)
- Identifier le modèle économique (ressources financières, type d'activités conjuguées (commerce), animation, portage, soutien politique, articulation bénévolat / salariat, etc.)

5. Portage de l'action

- Commune(s) ? Différentes associations ou création d'une association spécifique ?
- Collectif constitué spécifiquement ?

6. Ressources

- Le café Come chez mémé de Foix en Ariège. « comechezmeme.fr »
- Le café des possibles en campagne dans la Drôme
- <http://assospossibles.blogspot.fr/2014/07/les-possibles-en-campagne-lepicerie-bar.html>
- Travail documentaire sur la commune de Briod d'Adèle Mesnard (ex-stagiaire RDT) sur ce type de lieu
- Réseau rural français- www.reseaurural.fr
- Labo de l'ESS- www.lelabo-ess.org

A6

Réaliser un site internet Vallée Vallière

Moyen terme

1. État des lieux

Durant notre enquête, il est ressorti qu'il existait un manque et donc un besoin en termes de communication. Ce besoin concerne les associations et, en particulier, les manifestations ou animations organisées par celles-ci, mais aussi les activités à caractères agricole et artisanal de proximité.

2. Enjeux

- Mettre en place un site internet (ou une page Facebook ou un blog). Il apportera aux acteurs de la vallée les moyens de communiquer sur, et en dehors, du territoire
- Clarifier et identifier la façon d'animer le site. L'animation du site semble constituer le véritable besoin et non pas sa construction technique

3. Détails de l'action

- Identifier le portage de l'action
- Réaliser, selon les besoins techniques, un outil de communication web. Concernant les aspects techniques, la solution peut aller d'une page Facebook, simple à mettre en place (mais plus complexe à administrer et à faire vivre) à un véritable portail internet
- Mesurer la pertinence du type d'outil à construire. En ce qui concerne ce territoire, il vaut mieux se concentrer sur un moyen plutôt simple à mettre en place et à administrer. Un outil de type page Facebook ou blog paraît adapté
- Organiser la réflexion de son utilité entre :
 - Un volet vitrine, basé sur un recensement de l'existant (associations, acteurs de l'artisanat, des activités à caractère rural ou agricole, autres acteurs)
 - Un volet de type annuaire en complémentarité avec les autres démarches d'inventaire proposées et mises en place (annuaire des associations, dépliant sur le patrimoine, etc.)
 - Un volet actualités (des acteurs) et animations (agenda de la vallée)
 - Un volet consultation/guidage/commentaires dédiés, en lien avec différents itinéraires pédestres et cyclables

4. Conditions de réussite et facteurs de risque

- Avoir identifié le portage de l'action
- Élaborer une communication / promotion du site et de son caractère utilitaire
- Fournir régulièrement un contenu d'actualité (au minimum 2 fois par semaine, avec le caractère « exclusif » des informations ou « exhaustif » de l'agenda figurant sur le site)
- Mobiliser et organiser la ressource humaine nécessaire pour réaliser l'inventaire pour la « vitrine » (travail réalisé une fois) et pour l'animation du réseau des acteurs (travail continu).
- Difficulté à avoir une ressource humaine compétente dédiée à l'animation du site
- Risque de concevoir un outil qui devienne à la longue une coquille vide
- Absence d'une véritable animation
- Avoir un site non actualisé (manque d'actualités intéressantes et « exclusives », pas de « partages » ou de « retweets »)
- Manque de réseau, de mise en réseau
- Manque de soutien politique

5. Portage de l'action

- Une association ? Penser l'animation dès l'amont du projet. Il faudrait penser ce travail de communication comme un véritable travail d'animation de réseaux et d'acteurs
- Penser peut-être à une échelle plus large ou à articuler avec les autres acteurs de la communication (CDT, ECLA, communes voisines, etc.). Il faut s'intégrer dans un « réseau » d'outils de communication de proximité
- Une commune ? en partenariat et convention avec d'autres communes de la vallée

6. Ressources

- Recherche d'expériences sur Internet
- Réseau rural français- www.reseaurural.fr
- Stage d'un apprenant en formation BTS, Master (liés à l'informatique et la conception de sites) voir formations au niveau régional
- Offre d'un service civique lié à la thématique

FICHE ACTION

AXE B - Activités à caractères agricole et artisanal

B1

Organiser une journée découverte « Ateliers des savoir-faire agricoles et artisanaux de la Vallée »

Court terme

1. État des lieux

Il existe de nombreux savoir-faire dans la vallée, qu'il faudrait valoriser. Ces savoir-faire concernent autant l'agriculture (vergers, vignes...) que l'artisanat (tailleur de pierre, métallier, facteur d'accordéon, créatrice bijoux etc.). Ces acteurs du monde agricole et artisanal sont nombreux mais ne se connaissent pas, ne travaillent pas ensemble. Il serait opportun de décroisonner les secteurs et de rassembler les forces vives pour faire découvrir les professionnels de la vallée et présenter leurs produits.

2. Enjeux

- Valoriser, faire découvrir, localiser et présenter les différents produits et savoir-faire de la vallée lors d'une journée ou d'un weekend.
- Soutenir l'activité économique de la vallée
- Faire reconnaître les richesses de la vallée (tourisme, élargir la clientèle).

3. Actions possibles

- Identifier le portage de l'action
- Ouvrir les maisons, les ateliers et les jardins au public durant 2 jours
- Organiser des ateliers découverte (en petits groupes de 5 à 10 personnes) avec les agriculteurs et artisans qui le souhaitent. Ceux-ci peuvent proposer des démonstrations
- Mettre en place un parcours ou circuit, « le sentier des savoir-faire » avec la possibilité de le parcourir en vélo ou à pied
- Mettre en place un fléchage
- Prévoir des animations spécifiques (avec par exemple une fanfare), élaborer un programme et l'éditer

4. Conditions de réussite, facteurs de risque

- Avoir identifié le portage de l'action
- Recenser assez de vergers et ateliers pour élaborer un circuit, un « weekend découverte »
- Avoir le soutien de cette initiative par les communes concernées
- Organiser au préalable les échanges entre les artisans et les agriculteurs pour favoriser l'inter-connaissance
- Inciter les 3 ou 4 communes à travailler ensemble

5. Portage de l'action

- Communauté de communes ? Il s'agira avant tout d'un aménagement qui profitera à tous les habitants de l'espace communautaire
- Les communes, plutôt dans une logique de soutien et de co-portage ?

6. Ressources

- Atelier des savoir-faire à Ravilloles (<http://www.atelierdessavoirfaire.fr/>)
- Réseau rural français- www.reseaurural.fr

FICHE ACTION

AXE B - Activités à caractères agricole et artisanal

B2

Mettre en œuvre des actions de défrichage, d'ouverture et d'entretien des espaces

Court terme

1. État des lieux

Il y a une quantité de jardins et anciens vergers en friche sur le territoire. Les propriétaires parfois ne connaissent pas leurs propriétés, même en sachant être en possession de ces terrains. Ils ne s'en occupent pas et les parcelles sont laissées à l'abandon. Cela participe de la fermeture des paysages et prive le territoire de terres qui pourraient être valorisées, voir cultivées.

Le terme « défrichage » a été employé de nombreuses fois. Il s'agit d'ouvrir l'espace ou le paysage mais aussi de valoriser, de retrouver d'anciennes activités, d'investir des lieux autrefois utilisés.

Une comparaison entre les photos aériennes des années 1950 et celles d'aujourd'hui amène au constat que certains secteurs de la vallée, autrefois riches de sentiers agricoles desservant de nombreuses parcelles se retrouvent aujourd'hui inexistantes.

Les parcelles cultivées sont devenues des bois, suite à l'enfrichement. Les secteurs les plus remarquables, dans ce cas, sont, sur Revigny : les lieux dits Côte Dodon et La Machardière ; sur Conliège : La Buissonnée, Sur les Creuses et La Baumette ; sur Perrigny : le secteur entre Champ Chambard et Route de Chonay et à Montaigu le lieu-dit Maracle.

2. Enjeux

- Regagner des terres agricoles, notamment les anciens vergers
- Ouvrir les paysages
- Valoriser esthétiquement le territoire
- Encourager la culture de végétaux, quelle qu'elle soit (vergers, légumes, fleurs, etc.)
- Impliquer la population pour des actions de défrichage/plantations
- Faciliter l'accès au foncier et à la production pour de futurs agriculteurs ou actions de valorisation
- Clarifier l'opportunité d'un point de vue agricole, touristique et de cadre de vie, du défrichage des terrains eux-mêmes ainsi que la restauration des chemins d'accès à l'échelle de toute la vallée
- Situer la dynamique dans un contexte plus large de développement associant plusieurs entrées thématiques

3. Actions possibles

- Avoir identifié le portage de l'action
- Identifier le portage des actions
- Constituer un ou des groupes référents des actions à mener
- Organiser des journées de défrichage d'une parcelle impliquant la population
- Utiliser le travail de cartographie et de recensement des parcelles pouvant faire l'objet d'un défrichage, puis d'une réutilisation par des projets de types agricole, jardin, vergers, ... (Fiche action B6)
- Mobiliser une ressource et des savoir-faire en termes de défrichage, de réhabilitation de murets en pierres sèches, d'élargissements pour favoriser le passage d'engins, ou de stabilisation et consolidation de sentiers, etc... (Établir un partenariat avec les responsables de formation de l'EPL de Montmorot)
- Mettre à disposition des ânes ou des boucs de l'association Waneloup de Revigny
- Réhabiliter les chemins d'accès à ces parcelles

4. Conditions de réussite et facteurs de réussite

- Mettre en place une bonne communication autour de chantiers participatifs
- Avoir le soutien des communes concernées
- Associer des acteurs locaux à la démarche
- Penser le projet à l'échelle de la vallée (pour réduire les coûts, pour permettre le financement, pour associer des partenaires en dehors de la vallée, etc.)
- Valoriser le travail des personnes impliquées
- Organiser une communication spécifique
- Penser, en l'amont du projet, à l'entretien des chemins, soit par la commune, soit à l'aide des propriétaires des parcelles, en association avec la commune
- Difficultés à obtenir des autorisations (des propriétaires privés et publics, administratives)
- Refus des propriétaires que l'on intervienne sur leurs terrains ou difficultés à trouver à qui ils appartiennent
- Absence de mobilisation de la population pour les journées organisées
- Manque de soutien ou de leviers spécifiques portés par des acteurs en possibilité de faire

5. Portage de l'action

- Les communes les trois communes de Perrigny, Conliège et Revigny, à engager dans une coordination des associations (ADV, associations de l'Ermitage, associations sportives, Fredobio, etc. ?)
- L'association ADV ?
- Agriculteurs ?
- Particuliers engagés sur des démarches en lien avec les thématiques ?

6. Ressources

- Réseau Rural Français- www.reseaurural.fr
- Se renseigner sur d'autres expériences via Internet
- Jura nature environnement, notamment au sujet de chantiers participatifs- www.jne.asso.fr
- Possibilité de partenariat avec l'association Waneloup, présente à Revigny
- L' Adapemont, (asso de Petite Montagne), ayant de l'expérience sur ce type d'intervention pour sa fonction de conseil- www.adapemont.fr
- Les formations de l'EPL de Montmorot (Bac pro, Bac technique STAV, BTS GPN, formation RDT pour la conduite de missions spécifiques, ...)
- Chantiers verts effectués par des personnes en insertion (Adapemont, Agate Paysages)
- Association ELAN sur la thématique des jardins et l'emploi de personnes en insertion, pour une fonction de conseil ou de prestation- www.elanjardin.fr

7. Apports suite à la réunion de restitution du 20 janvier

L'action devrait être mise en lien étroit avec l'action B4 « Entreprendre la plantation d'arbres fruitiers », ou en tous cas avec des réalisations concrètes postérieures au défrichage, afin de garantir le suivi d'une telle action d'année en année, pour motiver les participants par des réalisations concrètes allant au-delà du défrichage

FICHE ACTION

AXE B - Activités à caractères agricole et artisanal

B3

Créer une vigne associative

Moyen terme

1. État des lieux

Des parcelles anciennement cultivées sont en friche sur les communes de la vallée de la Vallière. Il existe quelques petites parcelles en AOP sur les communes de Perrigny et Revigny. Au regard du passé viticole de la vallée, la création d'une vigne associative a été proposée lors d'une animation participative.

Il existe des exemples de remise en état, sur d'autres territoires, de morceaux de foncier anciennement viticoles, permettant de faire le lien avec un passé économique et patrimonial. Il s'agit de réinvestir un savoir et une pratique ancienne localement. La démarche peut rejoindre la question de la mise en lien des habitants. Elle concerne aussi le fait de réinvestir son environnement et de participer à son cadre de vie.

2. Enjeux

- Réinvestir un passé économique et patrimonial afin de conforter une identité « vallée de la Vallière »
- Générer une action en termes de lien social et de démarche participative
- Découvrir et s'essayer, de façon amateur, à pratique viticole
- Lutter contre l'enfrichement
- Valoriser d'anciennes terres viticoles en friche

3. Actions possibles

- Identifier le portage de l'action
- Utiliser le travail de cartographie
- Associer des acteurs clés locaux (Fredobio, les acteurs locaux de la Percée du vin jaune, le bouilleur de cru...) et d'autres acteurs liés au monde de la viticulture
- Planter une vigne (ou réhabiliter une vieille vigne existante ?) sur l'une des communes de la vallée
- Créer du lien social autour du projet (vigne ouverte à tous, alliant convivialité, liens sociaux et tradition, avec des temps forts tels que : les tâches collectives, la vendange, la dégustation lors d'une animation festive)
- Susciter l'intérêt pour la culture de la vigne de qualité en faisant connaître ce métier de la terre auprès de divers acteurs tels que les écoles (Mise en lien avec les formations autour de la viticulture du CFPPA de Montmorot)

4. Conditions de réussite actuelles et à venir et facteurs de risque

- Avoir identifié le portage de l'action
- Impliquer des élus pour identifier les terres (publiques ou privées) pouvant être mises à disposition et soutenir les travaux de défrichement
- Associer, engager les habitants (création d'une association pour faire vivre cette vigne et ses activités)
- Avoir le soutien d'un ou de plusieurs professionnels (Domaine Pignier, autre...)
- Mettre en lien avec une étude pour l'installation d'un professionnel ? (Diversité d'activités ?)
- Soutien des communes concernées
- Difficultés à mobiliser du parcellaire privé
- Accessibilité contrainte (servitude, défrichement, ...)
- Difficulté à identifier des sources de financement (en particulier pouvant couvrir les coûts de préparation des sols)
- Difficultés réglementaires

5. Portage de l'action

- Communes ?
- L'association ADVV ?
- Association d'habitants à créer ?

6. Ressources

Mécénat ? Sponsoring ? Financement participatif via des plateformes web telles Ulule (<https://fr.ulule.com/>) ou KisskissBankbank (<https://www.kisskissbankbank.com/>)

Des actions similaires ont été réalisées sur d'autres territoires :

- L'association « La vigne du Braden », à Quimper (www.lebraden.fr/vigne.html)
- L'association « Vigne en ville » à Angers (vigneenvilleangers.eklablog.fr)
- L'association Renaissance du Château PONTUS de TYARD située à Bissy sur Fley en Saône et Loire (vigne conservatoire) (www.pontus-de-tyard.com/)
- Vigne conservatoire de Château-Chalon
- Comité interprofessionnel des vins du Jura (Arbois)- www.jura-vins.com

B4

Entreprendre la plantation d'arbres fruitiers

Court et moyen terme

1. État des lieux

L'attachement de la population au patrimoine paysager et agricole ancien est fort. La vallée de la Vallière entre Perrigny et Revigny témoigne d'une activité historique importante autour des vergers, encore visibles. De nombreux acteurs ont émis l'idée d'actions liées à la sauvegarde, à la restauration ou à la plantation de vergers. Une association (Fredobio) mène une activité de sensibilisation importante sur ce thème et offre un soutien technique précieux. D'autres associations peuvent aussi apporter leur soutien (ELAN Jardin, Croqueurs de Pommes, JNE, etc.).

Par ailleurs, le constat de l'enfrichement des anciennes terres cultivées des versants de la vallée, et du besoin de contrôler ce dernier, est partagé et déploré par une majorité d'acteurs. L'implantation et/ou la sauvegarde de vergers apparaît opportune.

Une autre idée proposée est celle de mettre en place un verger conservatoire. Cette action consiste à cultiver différentes variétés d'une ou plusieurs espèces généralement représentatives d'une petite région agricole. L'idée est donc de conserver et de cultiver des variétés récentes ou anciennes de pommes, de poires, de cerises et des vignes.

De plus, la démarche résonne aussi en termes de lien social.

2. Enjeux

- Mobiliser les habitants sur le thème de l'environnement paysager, du patrimoine à caractère agricole et du cadre de vie
- Partager l'enjeu de réaliser des actions inter communes dans la vallée de la Vallière
- Créer du lien social
- Sauvegarder la biodiversité de la vallée
- Renforcer l'attractivité de la vallée

3. Actions possibles

- Identifier le portage de l'action
- Prise de connaissance des programmes d'aide et de soutien à l'activité vergers (Région, association JNE, Croqueurs de Pommes, Fredobio...)
- Élaborer des dossiers de demande de financement
- Établir une liste de propriétaires parties prenantes (en lien avec le travail de cartographie)
- Identifier des parcelles ou lieux à investir
- Communiquer autour des dates et lieux de plantations (...)

(...)

- Réaliser des plantations publiques dans la mesure du possible (présence des maires ? Des écoles ?) ; organisation d'un événement « plantation » (publicité dans la presse, etc.)
- Communiquer et sensibiliser autour des possibilités offertes par ces programmes en direction de la population et des communes

4. Conditions de réussite, facteurs de risque

- Avoir identifier le portage de l'action
- Vérifier si les programmes de soutiens sont reconduits pour 2017 et les années suivantes, et en quels termes
- S'inspirer des actions importantes qui ont été menées en faveur des vergers notamment dans le Nord Franche-Comté (Pays de Montbéliard), via l'association Vergers Vivants
- Se mettre en lien avec le réseau local des associations de croqueurs de pomme
- Diffuser une communication courte et concise sur ces dispositifs
- Mettre en lien avec les associations expertes en la matière (connaissance des variétés de fruits disponibles, à mettre en relation avec le terroir de la vallée de la Vallière)
- Fournir un soutien opérationnel dans l'aide au montage de dossiers administratifs

5. Portage de l'action

- L'association ADVV ?
- Fredobio ?
- Communes ?
- Croqueurs de Pommes ?

6. Ressources

- Associer ELAN Jardin pour le long terme (entretien des vergers)- www.elanjardin.fr
- CPIE de la Bresse du Jura- www.cpie-bresse-jura.org
- Jura nature environnement- www.jne-asso.fr
- Associations des croqueurs de pommes- www.croqueurs-national.fr
- Personnes ressources locales vis-à-vis des parcelles anciennement cultivées
- Fonciers communaux
- Milieu scolaire

7. Apports suite à la réunion de restitution du 20 janvier

- À mettre en lien avec la fiche B2 (continuité des actions), et avec la fiche B6
- Mobiliser les communes sur la disponibilité de terrains communaux
- Aller plutôt sur une plantation d'intérêt public (verger communal, intercommunal), incluant la valorisation d'une production (par exemple, jus de pommes)

FICHE ACTION

AXE B - Activités à caractères agricole et artisanal

B5

Soutenir l'installation de nouveaux agriculteurs

Moyen terme

1. État des lieux

De nombreuses parcelles sont en friche dans la vallée. Celle-ci a le potentiel nécessaire pour accueillir de nouvelles activités à caractère agricole. Une des conditions essentielles est d'identifier la validité ou le modèle économique de celles-ci.

En effet, le nombre de fermes est faible et n'augmente pas, bien que certaines communes et certains habitants souhaitent voir venir s'installer de nouveaux agriculteurs.

En outre ces parcelles sont morcelées, et plutôt de petite taille. Certaines terres appartiennent à des propriétaires privés et d'autres à la commune.

2. Enjeux

- Lutter contre l'enfrichement
- Développer l'agriculture « paysanne » dans la vallée et permettre (si possible) de nouvelles installations agricoles
- Soutenir le développement économique local
- Permettre à des propriétaires terriens de valoriser leurs terres
- Développer l'offre de produits locaux

3. Actions possibles

- Identifier le portage de l'action
- Permettre l'installation de nouveaux agriculteurs dans la vallée et/ ou sur le plateau. Pour cela, il faut un soutien des communes : aide à la revalorisation des terres (en friche), et au niveau de la SAFER pour « faire pression »
- Recourir éventuellement à un outil, le GFA (groupement foncier agricole), qui serait l'un des moyens de rassembler un foncier aujourd'hui très morcelé. Le GFA permet de créer une exploitation agricole à partir de parcelles appartenant à différents propriétaires
- Cette action ne peut se faire qu'après avoir recensé les différentes parcelles en friche

4. Conditions de réussite, facteurs de risque

- Avoir identifié le portage de l'action
- Obtenir l'accord des propriétaires de la vallée pour mettre à disposition leurs terres
- Faire un état de vocation des sols pour savoir quels types d'installations agricoles pourraient être créés (vignes, maraîchage, ferme pédagogique, élevage, etc.)
- Trouver des porteurs de projet
- La démarche peut être longue
- Si un GFA est envisagé, il faudra probablement financer le défrichement, ainsi que la construction de voie d'accès aux parcelles, des canaux d'irrigation, etc. Il faudra donc trouver des moyens financiers

5. Portage de l'action

Cette action doit être portée par les communes et ADVV peut amorcer, ou soutenir cette démarche. Il faut s'appuyer sur la Chambre d'agriculture et/ou le GAB. Cette action ne pourra probablement pas se réaliser sans le soutien ou l'appui de la SAFER.

6. Ressources

- Un GFA a été créé sur une commune proche de la Vallière (Grusse) et a permis le rassemblement de 80 hectares en friche. Cf : www.gfa-grusse.jimdo.com
- Voir aussi les SCI (Société civile immobilière) et peut être plus avantageusement du côté des SCIC (Société coopérative d'investissement collectif).

B6

Réaliser une analyse des potentialités du foncier à caractère agricole et rural

Moyen et long terme

1. État des lieux

De nombreuses personnes ont manifesté de l'intérêt pour l'installation de producteurs sur le territoire durant nos entretiens ou réunions participatives. D'autre part, elles ont également exprimé l'intérêt d'utiliser du foncier pour approcher les questions de jardins partagés, de productions locales, de réhabilitation de vergers anciens et de mise en lien autour d'activités à caractères agricole et rural. La question du lien social est associée à ces démarches de redécouverte d'activités liées à la nature et aux anciens espaces de production.

Or, le foncier de la vallée de la Vallière est plutôt morcelé. Les parcelles peuvent être parfois très petites, les propriétaires sont nombreux et parfois difficilement identifiables. La fermeture des paysages par la friche ou la forêt, ces dernières décennies, rend également compliquée l'identification des parcelles, l'ancienne vocation des sols ainsi que les nouvelles vocations citées précédemment.

De même, les chemins anciens et sentiers ne sont pas toujours précisés, reconnaissables, utilisés, ni entretenus. Les limites de l'ensemble restent à préciser. Cela passe par un travail global de défrichage mais surtout, au préalable, d'investigation pour recenser et inventorier le parcellaire et connaître les propriétaires. Cela permet également de distinguer le public du privé et faciliterait la recherche d'identification des possibilités d'une nouvelle valorisation en écho à la demande exprimée.

2. Enjeux

- Identifier par commune le potentiel de valorisation foncière
- Clarifier la possible utilisation d'un foncier disponible en fonction de ses différentes vocations
- Installation agricole (lever le frein de l'accès à la terre pour de potentiels candidats que constitue le foncier morcelé, identifier les activités agricoles (maraîchage, vignes etc.) les plus adaptées à chaque parcelle grâce à une étude de la vocation des sols)
- Actions à caractère associatif ou symbolique de valorisation du patrimoine rural (vergers : plantation, greffage, variétés locales ou anciennes, arboriculture forestière, production locale valorisable, ...)
- Espaces de loisirs, activités pédestres
- Interprétations, lectures paysagères
- Animaux brouteurs
- Avoir une cartographie dédiée permettant une lecture stratégique de l'aménagement local et global (espaces intercommunes)
- Repérer à plus long terme la perspective d'une action de regroupement foncier

3. Actions possibles

- Identifier le portage de l'action
- Faire une étude recensant les propriétaires de l'ensemble des parcelles
- Recruter une ou plusieurs personnes en service civique, diplômées de géographie, par exemple
- Rendre compte du passé agricole de la vallée de la Vallière, en tentant d'identifier à quels usages étaient dédiées ces terres avant qu'elles ne soient enfrichées
- Identifier et mobiliser les personnes ou associations intéressées par la démarche (repérage, étude, recensement des limites, recherche de propriétaires, connaissances de l'historique des lieux en termes d'activités anciennes, consultation d'archives, appui de notaires, ...)
- Faire intervenir de la ressource en matière de défrichement pour faciliter l'étude

4. Conditions de réussite et facteurs de risque

- Avoir identifié le portage de l'action
- Avoir une ou plusieurs personnes impliquées à plein temps sur l'action
- Avoir la mise à disposition des archives par les communes, ainsi que leur engagement
- Mobiliser des associations et/ou des personnes ressources
- Avoir repéré des ressources en cartographie (cadastre, IGN, ancien cadastre, ...)
- Difficultés à identifier les propriétaires des parcelles
- Étude chronophage qui pourrait prendre beaucoup de temps
- Manque d'engagement des communes
- Difficultés dû à certains propriétaires (servitudes à gérer, infos non communiqués, recherches difficiles, activation négative du droit de propriété, ...)

5. Portage de l'action

- Les communes ?
- L'association ADVV ?

6. Ressources

- Embauche d'une (ou plusieurs) personne en service civique
La rémunération de la personne embauchée est prise en charge par l'état mais reste à la charge de la structure ; l'indemnisation mensuelle minimale est de 106,94€
<http://www.service-civique.gouv.fr/>
- EPL de Montmorot (défrichement)
- Stage d'une personne en formation de géomètre
- Structure mettant à disposition un SIG (Système d'information géographique)- Voir cadastre, SIDEDEC, Ville de Lons, prestation Lycée agricole (SIG).
- Notaires
- Analyse agronomique des sols (Laboratoire, EPL Montmorot, ...)
- Chambre d'agriculture (via le Conseiller départemental du canton)

FICHE ACTION

AXE B - Activités à caractères agricole et artisanal

B7

Soutenir le marché des producteurs de Revigny

Court terme

1. État des lieux

Malgré plusieurs formes de portage, par les producteurs et, actuellement, par la commune de Revigny, et plusieurs essais pour se développer et attirer du monde, le marché de Revigny a des difficultés à prendre sa place. L'une des difficultés est d'accroître le nombre de clients, d'usagers ou de visiteurs. Paradoxalement, lors de nos enquêtes, beaucoup de personnes ont parlé de l'intérêt d'un marché de producteurs dans la vallée.

2. Enjeux

- Conforter la place et le rôle du marché de Revigny
- Identifier les actions qui lui permettraient de se développer (relier et distinguer clients et produits actuels avec nouveaux clients et produits)
- Repérer et mobiliser d'autres producteurs
- Clarifier les éléments d'innovation permettant de soutenir ce marché

3. Actions possibles

- Identifier le portage de l'action
- Réaliser une étude spécifique de type analyse de besoins et étude de marché
- Identifier et relier à des besoins autres que consommateurs tels que : lien social, aspect culturel, activités spécifiques (artisanat)
- Communiquer plus amplement sur l'existence de ce marché
- Indiquer son emplacement de manière plus visible (en lien avec un fléchage global de la vallée ou de manière plus individuelle dans un premier temps)
- Enquêter auprès de la population, des clients, des usagers ou visiteurs sur les jours et horaires qui seraient les plus intéressants
- Inviter des associations de la vallée à effectuer des animations lors du marché (exposition des écoles, musique, stand de communication sur ses activités...)
- Repérer la possibilité d'engagement d'une association à porter l'organisation et la communication du marché
- Associer des exposants autres (artisans, artistes) plus souvent (pas uniquement pour le marché de Noël)
- Mettre en réseau les acteurs concernés localement avec d'autres associations telles que « Entre producteurs »

4. Conditions de réussite, facteurs de risque

- Avoir identifié le portage de l'action
- Identifier et conforter la gamme de produits
- Rechercher la qualité des produits actuels et nouveaux
- Communiquer vers une nouvelle clientèle
- Assurer une promotion locale valorisant la diversité des activités liées au marché
- Offrir aux différents usagers (clients, visiteurs, etc.) la possibilité de moments conviviaux
- Apporter de l'innovation en matière de lien social, de construction d'une renommée spécifique
- Avoir identifié une mise en réseau permettant le développement
- Associer le marché aux orgues de barbarie ou à une prestation musicale, à du théâtre de rue
- Manque de portage de la démarche de changement
- Manque de partenaires sur le portage et le financement d'actions complémentaires
- Peu de soutien de la commune
- Difficulté à faire venir d'autres producteurs
- Éloignement des zones urbaines

5. Portage de l'action

- Commune ?
- Association ?
- Groupement de producteurs ?

6. Ressources

- Association « Entre producteurs »- www.entreprducteurs.fr
- Financement programme Leader Pays Lédonien
- Réseau rural français- www.reseaurural.fr
- Recherche d'expériences similaires sur Internet (densité)

FICHE ACTION

AXE B - Activités à caractères agricole et artisanal

B8

Créer un lieu d'expositions ou un atelier des savoir-faire

Moyen terme

1. État des lieux

Notre enquête pointe le besoin de la population de se rencontrer autour des activités artisanales, de loisirs ou professionnelles, existantes ou à venir, dans la vallée. En effet, les activités des habitants, pour des raisons d'emploi, sont majoritairement tournées vers l'agglomération lédonienne. Une valorisation, interne à la vallée, des activités artisanales semblent de nature à participer plus globalement à la valorisation de celle-ci. Cela participe surtout à la mise en lien des habitants et des visiteurs sur le territoire. L'une des idées émise au cours de notre enquête consiste à créer un événement autour des savoir-faire artisanaux. Il pourrait y avoir des ateliers de découverte des savoir-faire des uns et des autres : atelier distillation, taille des arbres, taille des vergers, visite de ferme, dégustation des vins, travail de la pierre, métallerie/forge, etc. L'idée est de décloisonner les thématiques. Ces manifestations contribueraient à l'accueil de nouveaux habitants, à une valorisation touristique et, plus largement, à la population de l'agglomération lédonienne.

2. Enjeux

- Valoriser l'économie artisanale, y compris l'artisanat de loisirs
- Renforcer le tissu artisanal existant : valorisation d'une économie de proximité
- Développer l'animation des villages
- Développer le lien social entre artisans et habitants dont, en particulier, les nouveaux arrivants
- Mettre en lien et décloisonner des thématiques, des profils, des statuts et des activités à travers une entrée « savoir-faire »

3. Actions possibles

- Identifier le portage de l'action
- Élaborer un partenariat local de réflexion sur la démarche
- Mobiliser des artisans présents, d'art ou de loisirs
- Mobiliser les acteurs associatifs et des personnes ressources
- Organiser une communication spécifique
- Identifier un ou des lieux (repérer la possibilité d'avoir un lieu tournant, des lieux insolites et décalés tels que maison de particulier, ancienne usine, usine en activité, caves, camions de déménagement, salle de mairie, etc.)

4. Conditions de réussite, facteurs de risque

- Avoir identifié le portage de l'action
- Repérer les personnes motivées par le projet
- Veiller à intégrer à l'action la totalité des acteurs, artisans et partenaires potentiels
- Travailler d'abord sur un événement ponctuel (atelier d'exposition)
- Avoir identifié un ou des lieux possibles (repérer la possibilité d'un lieu tournant)
- Choisir des dates pertinentes, de nature à rassembler largement
- Manque de soutien des communes
- Difficultés à mobiliser du financement
- Manque de mobilisation locale
- Manque d'implication des artisans

5. Portage de l'action

- Collectif d'artisans à créer ? L'association ADVV ? Autre association ?
- Collectif dédié ? Communes ?

6. Ressources

- Métiers d'art en Franche-Comté (mabfc.fr)
- Journées européennes des métiers d'art (voir Direccte)
- Chambre des Métiers et de l'Artisanat
- Fonds national de promotion et de communication de l'artisanat
- Fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce (Fisac)
- Délégation régionale au commerce et à l'artisanat (DRCA)
- Appel à projet de la fondation MNRA en 2016 : « La transmission des savoir-faire de l'artisanat et le lien entre les générations » : vérifier s'il est reconduit pour les années à venir
- Recherche d'expériences similaires sur Internet
- Atelier des savoir-faire de Ravilloles (39)- www.atelierdessavoirfaire.fr
- Autres expériences de proximité et en Bourgogne-Franche-Comté

FICHE ACTION

AXE B - Activités à caractères agricole et artisanal

B9

Créer des lieux de stockage mutualisés pour les artisans

Moyen terme

1. État des lieux

Sur la question de savoir comment rendre la vallée attractive économiquement, la problématique de l'espace de travail disponible pour les artisans a été évoquée lors d'une réunion participative, ainsi que celle du stockage du matériel. Le besoin semble récurrent et non traité à ce jour.

2. Enjeux

- Répondre aux besoins d'artisans de la vallée sur le manque d'espace nécessaire au stockage de matériel
- Créer un lieu (ou des lieux) partagé par les artisans afin de mutualiser les coûts
- Identifier la possibilité d'évolution de ce partenariat vers une mutualisation d'autres moyens : bureaux, ressources humaines, outils de communication

3. Actions possibles

- Identifier le portage de l'action
- Repérer les lieux de stockage potentiels
- Identifier les artisans concernés (artisans classiques, artisans d'art)
- Définir les besoins en matière de stockage
- Identifier les acteurs locaux pouvant être associés et motivés par la question (élus, associatifs, notaires, Cluster Jura, agents immobiliers, propriétaires de locaux commerciaux, du bâti vacant, de friche industrielle).
- Déterminer les éléments à mutualiser

4. Conditions de réussite, facteurs de risque

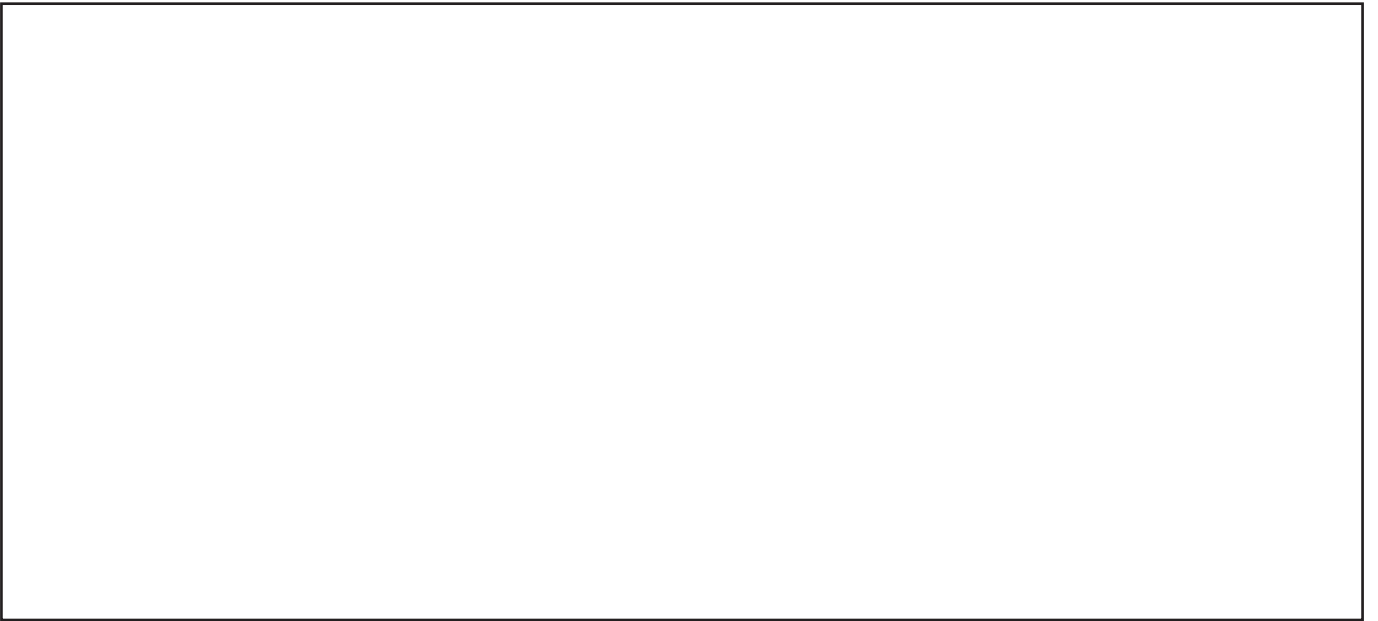
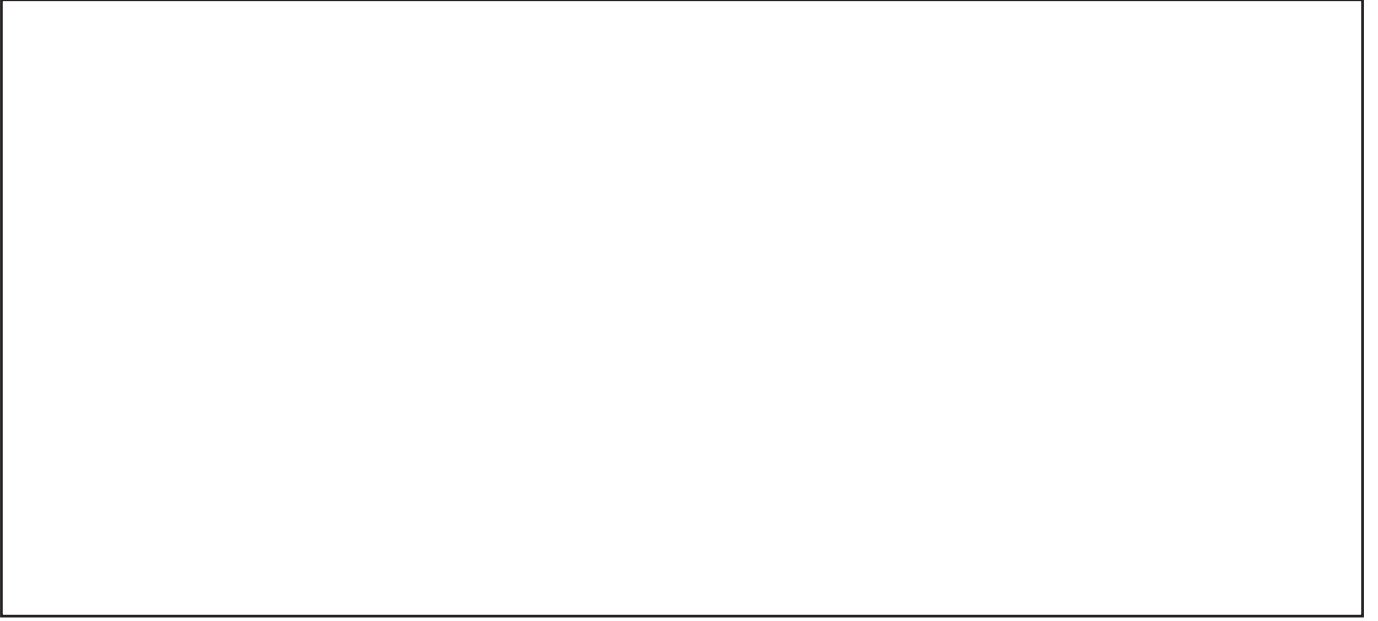
- Avoir identifié le portage de l'action
- Avoir un lieu plutôt centré géographiquement
- Repérer les conditions d'accessibilité
- Réussir à mobiliser les acteurs concernés
- Identifier des éléments d'amorçage (réduction de taxe immobilière, etc.)
- Repérer les dispositifs financiers permettant d'accompagner la démarche (subventions aux entreprises, aides régionales économiques sur le mobilier d'entreprise, etc.)
- Avoir le soutien des communes
- Manque de locaux disponibles ou adaptés aux besoins
- Peu de soutien des communes
- Difficulté à mobiliser du financement
- Réticence des propriétaires

5. Portage de l'action

- Association ADVV ?
- Association des artisans ? (Cadre coopératif)
- Communes

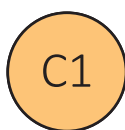
6. Ressources

- Chambre des métiers et de l'artisanat
- Recherche d'expériences similaires sur Internet
- Financements du Conseil départemental, du Conseil Régional
- Commune(s)
- Chambre de commerce et d'industrie
- Réseau d'artisans d'art
- Notaires
- Tribunal de commerce



FICHE ACTION

AXE C - Aménagements



Créer des aires de covoiturage

Court terme

1. État des lieux

La problématique « route » est très prégnante. Elle porte atteinte à la qualité de vie et restera d'actualité à court terme. Dans le même temps, il existe un intérêt certain de la population pour le développement de mobilités alternatives, dont les mobilités douces. Une part importante des automobilistes empruntant la départementale concerne vraisemblablement des salariés venant travailler dans l'agglomération de Lons et pouvant donc partager leur véhicule.

2. Enjeux

- Encourager et encadrer la pratique du covoiturage
- Développer les mobilités douces dans la vallée
- Faciliter les déplacements à l'intérieur et à l'extérieur de la vallée
- Créer de la solidarité entre « voyageurs »
- Donner une image de pratique « éco-citoyenne » dans la vallée

3. Actions possibles

- Identifier le portage de l'action
- Développer des « arrêts » co-voiturage, c'est à dire des zones où pourraient attendre des personnes et où des automobilistes pourraient les récupérer, sans avoir pris rendez-vous auparavant
- Mettre en place une plate-forme en ligne pour les covoiturages inter-vallée sur les sites des mairies et/ou faire un partenariat internet avec, par exemple, www.juracovoit.fr

4. Conditions de réussite et facteurs de risque

- Avoir identifié le portage de l'action
- Avoir impliqué les habitants dans la démarche
- Mettre en place une signalétique cohérente des aires de covoiturage
- Avoir l'appui des communes concernées
- Manque de communication sur la pratique
- Besoin d'une animation pour « faire vivre » la plateforme

5. Portage de l'action

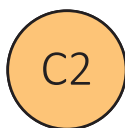
- Les communes ?
- Associations ?

6. Ressources

- La plateforme covoiturage du Pôle d'Accueil et de Services ADESSUR (Association de développement des services du sud Revermont) basée à Beaufort
- Recherche d'autres expériences en milieu rural
- Mobigo- www.mobigo-bourgogne.com

7. Apports suite à la réunion de restitution du 20 janvier

- Intégrer au site d'ECLA une plate-forme de mise en lien dédiée au covoiturage dans la vallée
- Créer une application mobile
- Garantir la communication par les communes et via les associations
- Intégrer le covoiturage dans la politique globale de déplacements d'ECLA ou créer une politique intercommunale vallée/plateau
- Réfléchir à la création d'un signe distinctif permettant de reconnaître les covoitureurs/auto-stoppeurs
- Privilégier, en premier lieu, un public-cible (ex : salariés en insertion non motorisés de Jura'Tri) dans le but d'amorcer l'action et par la suite, créer l'habitude de covoiturer



Réaliser une voie cyclable sur le chemin de la Craie

Court terme

1. État des lieux

Des cyclistes empruntent la route nationale chaque jour pour se rendre à Lons. Le trafic routier représente un réel frein au développement de ce moyen de déplacement. Lors de différents entretiens, la pertinence de l'aménagement du chemin de la Craie a été évoquée.

Ce dernier se situe en partie sur la commune de Montaigu. Une réflexion est en cours mais était dans l'attente de l'intégration de la commune de Montaigu dans ECLA afin de pouvoir clarifier la possibilité de son aménagement avec cette commune.

Il débute au Moulin de l'Échenau, sur la commune de Montaigu, pour aller jusqu'au pont de Vatagna. Il permet d'accéder, soit à ce hameau, soit à la route de Conliège, puis en traversant Vatagna, d'aller jusqu'à Conliège par le chemin de Salot et la rue du Moulin. L'investissement pour le sécuriser et le rendre accessible reste à préciser. Il faut savoir qu'à partir du Moulin de l'Échenau, ce chemin permet de continuer jusqu'au Parc des bains de Lons-le-Saunier.

La satisfaction des aménagements de la Voie Verte et l'absence d'un véritable axe pour les modes doux traversant la vallée ont conduit à faire remonter à de nombreuses reprises un besoin de finalisation efficace et logique de la vallée : d'une part par la réalisation d'une piste cyclable séparée de la route allant de Lons-le-Saunier à Revigny, et d'autre part par le raccordement de la Voie Verte avec la gare et le réseau cyclable du département déjà existant qui formerait une grande boucle à l'échelle de la vallée. Cet attrait renforcerait l'offre de loisirs, voire touristique, et on pourrait envisager de compléter ces grands circuits par l'aménagement de pistes à destination d'une pratique plus sportive ainsi que la mise en place d'un dispositif de location de vélos électriques.

2. Enjeux

- Avoir une voie accessible aux modes de déplacements doux à proximité du carrefour de Perri-gny. Permettre les trajets à vélo (dont vélos à assistance électrique (VAE)) , de Revigny au parc des Bains à Lons Le saunier
- Travailler à la revalorisation de la rivière de la Vallière
- Inciter à découvrir le reste de la vallée en toute sécurité
- Contribuer à réduire le flux routier vers Lons (usagers)

3. Actions possibles

- Identifier le portage de l'action
- Constituer un groupe de travail avec des élus des communes concernées et des acteurs locaux
- Fermer le chemin de la Craie aux véhicules à moteur sauf ayant droits
- Communiquer sur ce nouvel itinéraire pour encourager les cyclistes à l'emprunter
- Valoriser ce chemin dans toutes ses potentialités de découverte de la Vallée

4. Conditions de réussite et facteurs de risque

- Répondre aux nombreuses personnes qui attendent un parcours sécurisé pour prendre plus fréquemment le vélo
- Mettre en lien le projet et le chemin en tant que première étape nécessaire à l'activation des suivantes
- Coûts d'aménagement et de signalisation accessibles aux communes concernées
- Valoriser la qualité du circuit (lectures paysagères, lieux remarquables, interprétations liées à des points de vue signalés, l'accessibilité multiple sur les communes, ...)
- Difficultés à mobiliser du financement
- Avoir peu d'utilisateurs vis-à-vis des modalités d'utilisation du VAE (achat, location, investissement de départ, etc.)
- Risque de verglas en hiver et d'inondation

5. Portage de l'action

- ECLA ?
- Les communes ?

6. Ressources

- Études du Pays lédonien : VAE, Schéma des déplacements doux
- Recherche d'expériences sur Internet
- Réseau rural français- www.reseaurural.fr
- Jura nature environnement- www.jne-asso.fr

7. Apports suite à la réunion de restitution du 20 janvier

- La fusion récente du Val de Sorne, intégrant Montaigu, à ECLA va permettre de réaliser ce projet qui se veut intercommunal
- Une portion de la voie ne peut exclure les véhicules à moteur en raison de la desserte d'habitations et d'exploitations agricoles

C3

Créer une boucle cyclable touristique

Moyen terme

1. État des lieux

La vallée de la Vallière possède déjà un aménagement conséquent à destination du tourisme cyclable, la Voie verte. Cependant, cet aménagement, utilisant l'ancienne voie ferrée du train, ne permet pas de faire une boucle et de visiter correctement la vallée. Il a donc été proposé, dans l'animation du 12 décembre 2016, d'imaginer un ou plusieurs circuits dans la vallée, pour permettre aux lédoniens et autres usagers de réaliser une boucle sur une demi-journée, voire plus innovante et plus étendue.

2. Enjeux

- Proposer plusieurs circuits mis en lien ou en boucle, pour que le site et les infrastructures soient mieux fréquentés, afin de répondre aux attentes des usagers
- Aménager la voie verte et développer de nouveaux circuits en complémentarité de l'existant (qui ne permet pas une boucle)
- Avoir un aménagement pour des modes de déplacement doux sur le secteur entre Conliège et Revigny (le secteur Perrigny-Montaigu est déjà concerné par les politiques d'aménagements cyclables dans une logique plus « utilitaire »)

3. Actions possibles

- Identifier le portage de l'action
- Constituer un groupe de travail référent de l'action
- Élaborer une lecture cartographique (IGN, relevés locaux, perspectives)
- Proposer un aménagement cohérent permettant la circulation cyclable et la mise en lien de différents itinéraires
- Mettre en place un revêtement en sable filérisé (« chemin blanc ») et non pas un goudronnage comme déjà effectué sur certaines portions de la voie verte
- Informer sur le terrain à certains endroits stratégiques de la possibilité d'effectuer des boucles, selon les niveaux et les temps de parcours
- Identifier comment cet ensemble de parcours cyclables peut s'inscrire dans un ensemble beaucoup plus large (grand tour de Lons, par exemple, ou « Tour des Reculées », etc.)

4. Conditions de réussite et facteurs de risque

- Avoir identifié le portage de l'action
- Associer l'agglomération ECLA déjà investie dans l'aménagement de la voie verte
- Résoudre les questions concernant les passages
- Identifier les portions plus sportives (montées et variantes sur la carte, soit jouxtant la route en haut de la côte de Revigny, aménagements de sécurité à prévoir)
- Avoir l'engagement des communes à soutenir la démarche

5. Portage de l'action

- ECLA et communes concernées ?
- Les communes, plutôt dans une logique de soutien et de co-portage ?

6. Ressources

- IGN et cadastre
- Service civique dédié à l'action
- Cartographies, illustrations, photos, documents existants
- Itinéraires de randonnées pédestre (pour relier et distinguer pédestre et cyclable)
- Schéma des déplacements doux du Pays Lédonien
- Associations locales dédiées à la pratique pédestre et/ou cycliste
- Collectif de personnes ressources locales

C4

Créer un service de location de vélos électrique

Long terme

1. État des lieux

Les trajets domicile-travail sont plutôt concentrés sur l'aire urbaine de l'agglomération lédonienne. Les habitants et acteurs de la vallée sont sensibles aux modes de déplacement doux et ont émis l'idée de la création d'un parc de vélos électriques. Une étude a déjà été réalisée sur cette thématique pour le Pays Lédonien. D'autre part, un schéma des déplacements doux a été élaboré par le Pays Lédonien sur la base de l'identification des différents itinéraires de déplacements doux possibles sur chacun des territoires intercommunaux.

2. Enjeux

- Favoriser les déplacements doux dans la vallée
- Limiter l'empreinte écologique des habitants de la vallée
- Diversifier la possibilité de se déplacer et permettre à ceux qui n'ont pas de véhicule de pouvoir se mouvoir plus librement

3. Actions possibles

- Identifier le portage de l'action
- Mettre en place des vélos électriques en location à destination des habitants et/ou des touristes
- Envisager la possibilité de créer des points de dépôt/retrait des vélos sur l'ensemble des communes de la vallée et sur le plateau
- Penser à un système multimodal (le mettre en lien avec d'autres moyens de locomotion)

4. Conditions de réussite et facteurs de risque

- Avoir identifié le portage de l'action
- Associer les communes concernées au projet
- Trouver les lieux pertinents pour le mettre en œuvre
- Utiliser la ressource du Pays Lédonien en termes de réflexions en cours
- Faire une analyse de besoins spécifiques confirmant le besoin
- Avoir une réponse mixée pour des utilisateurs potentiels locaux et touristiques
- Le peu d'attention des élus à cette perspective
- La difficulté à trouver des financements
- Le fait de ne pas associer un collectif local à la réflexion et à la démarche
- Identifier le partenariat public-privé (magasins de vélos...)

5. Portage de l'action

- Portage public ?
- Portage privé (partenariat avec les communes) ?

6. Ressources

- Étude du Pays lédonien
- Schéma des Déplacements Doux
- Exemple du Parc naturel régional du Haut-Jura- www.parc-haut-jura.fr
- Exemple de la commune de Saint-Claude
- Recherche d'autres expériences similaires



Mettre en place des sentiers latéraux à l'interface rural-urbain

Long terme

1. État des lieux

Durant notre enquête, ont été cités les termes de « boulevard urbain », de « tunnel » pour définir la route traversant les communes de Perrigny, Conliège et Revigny. Ces images illustrent la difficulté à sortir de l'axe principal, évoquent des villages peu mis en valeur et peu parcourus à pied et des automobilistes peu enclins à s'y arrêter. On a aussi la sensation de deux « mondes » qui ne se rencontrent pas : l'urbain et les espaces ruraux, ou la ville et la nature. Le territoire semble comme réparti en deux zones. En créant des sentiers latéraux, perpendiculaires à la route, réservés aux modes de transport doux, les villages pourraient être réinvestis par des cyclistes et des piétons. Cela permettrait de sortir du « tunnel », et aiderait à avoir davantage de lien social. Les habitants et randonneurs ou visiteurs pourraient bénéficier d'espaces supplémentaires pour se rencontrer. Cela permettrait de contrebalancer la fermeture des espaces par la route et de penser une autre mobilité, de créer un axe lent en opposition à la vitesse.

2. Enjeux

- Donner la possibilité de marcher, déambuler, découvrir les communes et leur patrimoine
- Favoriser la mobilité douce
- Favoriser la rencontre et le lien social
- Ouvrir le territoire

3. Actions possibles

- Identifier le portage de l'action
- Identifier les personnes ressources de cette démarche
- Réaliser un travail de cartographie pour étudier les jonctions espace urbain, espaces ruraux
- Mettre en place des sentiers invitant à sortir de l'axe principal
- Mettre en œuvre des balades commentées
- Proposer des circuits aux locaux

4. Conditions de réussite et facteurs de risque

- Avoir identifié le portage de l'action
- Avoir un collectif local qui s'empare de l'action, ou une association qui s'investisse sur la question de la mobilité ou du patrimoine
- Avoir une approche sociale, de découverte, de mobilité douce, de lenteur et de lien social
- Mettre en lien avec les boucles, sentiers ou itinéraires existants, mailler
- Risque que peu de gens s'investissent sur la thématique
- Difficultés pour certains propriétaires d'ouvrir des portions de passage privé
- Peur d'être dérangé
- Manque de soutien des communes concernées

5. Portage de l'action

- Une association mais soutenue par les communes concernées ?
- Embauche d'une personne en Service civique : cartographie des chemins possibles, étude mesurant les différentes possibilités d'itinéraires et imaginant leur intitulé

6. Ressources

- Recherches d'expériences similaires sur internet
- Réflexion à partir d'une cartographie locale (jonction en termes de déplacements doux cheminement urbain-cheminement rural)
- IGN
- Cadastre
- Personnes ressources locales
- Associations concernées

C6

Finaliser le réseau de sentiers de la vallée par des liaisons pédestres

Moyen terme

1. État des lieux

La vallée est plutôt bien pourvue en sentiers et il ne semble pas nécessaire d'en créer beaucoup d'autres. Cependant, il serait souhaitable que le projet de « sentier des vigneron » , qui avait déjà été pensé sur une liaison Conliège-Revigny par la rive gauche de la Vallière, soit remis en œuvre. Mis en lien avec le chemin de la Craie plus en aval, cela permettrait un accès à l'intégralité de la rive gauche entre Perrigny et Revigny. Par ailleurs, des éléments de liaison pédestre seraient à réaliser, à hauteur du belvédère de la Guillotine, entre l'ancienne voie du tacot et l'ancienne voie de chemin de fer, ainsi qu'avec des chemins transversaux (voir fiche C5).

2. Enjeux

- Connecter les sentiers existants pour créer des boucles
- Permettre un accès des promeneurs à la rive gauche de la Vallière et à une diversité de points de vue
- Penser les différents usages de l'espace (agricole, loisirs, etc.)
- Penser les chemins pédestres dans leur mise en relation à plus grand échelle (réseaux jurassiens)

3. Actions possibles

- Identifier le portage de l'action
- Créer un groupe de travail intercommunal « Sentiers de la Vallière », incluant les associations positionnées sur ce champ (Association de l'Ermitage, associations de randonneurs, etc.)
- Utiliser le travail de cartographie (B6)
- Faire intervenir des personnes extérieures pour la réalisation : stagiaires du CFPPA, associations ou entreprises d'insertion, etc.

4. Conditions de réussite et facteurs de risque

- Avoir identifié le portage de l'action
- Concevoir au préalable un schéma global des sentiers de la Vallée : le tracé, l'aménagement et la signalisation des sentiers doivent être pensés pour s'accorder au mieux avec les activités agricoles et à venir, en particulier d'élevage
- Avoir une communication à destination de différents publics (usagers loisirs, touristes, actifs) à long terme et dans sa globalité
- Manque de soutien des communes
- Peu de personnes ressources impliquées
- Manque de cohérence vis-à-vis d'un schéma d'ensemble

5. Portage de l'action

- ECLA ? (L'aménagement profitera à tous les habitants de l'espace communautaire)
- Les communes ? (Plutôt dans une logique de soutien et de co-portage ?)
- Association locale ?

6. Ressources

- Schéma des déplacements doux Pays Lédonien
- Office national des forêts-www.onf.fr
- Associations locales (patrimoine, histoire)
- Travaux de cartographie
- Formations EPL de Montmorot
- Financements ECLA
- Personnes ressources locales
- Jura nature environnement- www.jne-asso.fr
- CPIE de la Bresse du Jura- www.cpie-bresse-jura.fr

C7

Réaliser des circuits d'interprétation historiques et/ou naturels

Moyen et long terme

1. État des lieux

La Vallée de la Vallière possède une certaine richesse patrimoniale : sites culturels dont certains classés Monuments Historiques, mais également de nombreuses espèces animales et végétales. Néanmoins, lors de notre enquête, est ressorti le fait que ce patrimoine (bâti comme naturel) est insuffisamment valorisé.

2. Enjeux

- Mettre en valeur le patrimoine historique et naturel, en créant de la nouveauté
- Renforcer une identité « vallée de la Vallière » par la valorisation de son patrimoine
- Attirer un nouveau public d'utilisateurs, habitants et touristes de proximité
- Créer du lien social en associant d'anciens habitants afin de recueillir leurs connaissances du territoire sur l'histoire locale (patrimoine, économie, nature)

3. Actions possibles

- Identifier le portage de l'action
- Répertorier les espèces végétales et animales remarquables
- Créer des circuits d'interprétation avec, pour thèmes principaux, l'histoire et la nature
- Réaliser des enregistrements sonores (narration de légendes) des anciens en utilisant leurs connaissances sur le patrimoine, la culture et des anecdotes historiques
- Organiser des balades en maraudage (cheminer avec des haltes où les usagers sont invités à participer à des activités et/ou à prendre connaissance de points particuliers à l'endroit où ils se situent)

4. Conditions de réussite et facteurs de risque

- Avoir identifié le portage de l'action
- Établir un partenariat avec une association environnementale pour réaliser un inventaire de la faune et de la flore exhaustif
- Mobiliser les habitants, notamment les plus anciens, afin de recueillir suffisamment de matière pour la création des enregistrements sonores
- Formuler des interprétations à caractères historique et naturel sur des sites spécifiques
- Ne pas avoir le soutien des communes
- Difficultés de partenariat entre associations
- Ressources financières difficiles à mobiliser

5. Portage de l'action

- L'Association de Sauvegarde du Patrimoine ?
- L'Association l'Ermitage ?
- L'association ADVV ?
- Les communes ?

6. Ressources

- Association Jura nature environnement pour la thématique du patrimoine naturel, découvertes naturalistes- www.jne-asso.fr
- CPIE de la Bresse du Jura pour les interprétations, balades commentées, découverte naturalistes- Formation Eco-interprète- www.cpie-bresse-jura.fr
- Possibilité d'embaucher une personne en service civique cf : <http://www.service-civique.gouv.fr/EPL> de Montmorot (BTS GPN bi qualifiant- interprétations, stages de 1ère année)

FICHE ACTION

**AXE D - Valorisation des ressources
et du patrimoine**

D1

Mettre en place une signalisation d'intérêt local (SIL)

Court terme

1. État des lieux

Les marchés, lieux et monuments relevant d'un attrait touristique, les activités agricoles ou artisanales, ainsi que les commerces et services doivent être beaucoup mieux signalés dans la vallée de la Vallière

2. Enjeux

- (Voir en « ressources » des éléments de précision sur une SIL)
- Informer les habitants et les touristes des activités présentes dans la vallée, en particulier le marché de Revigny
- Mettre en valeur le patrimoine naturel, historique et humain du territoire

3. Actions possibles

- (Voir en « ressources » des éléments de précision sur une SIL)
- Identifier le portage de l'action
- Mettre en place un jalonnement d'intérêt local
- Répertorier les différents lieux et activités permanentes d'intérêt local de la vallée
- Trouver un accord entre les différentes communes de la vallée afin de définir une signalisation identique à tous les villages, propre à la vallée
- Établir un plan de jalonnement prévoyant des éléments de signalétique de pré signalisation (ex : rond-point de Perrigny), de signalisation (ex : entrée de chaque village), de signalisation de position (indiquant le lieu exact, ex : marché de Revigny)

4. Conditions de réussite, facteurs de risque

- Utiliser une signalétique commune aux différents villages pour faciliter la compréhension des usagers,
- Réfléchir aux indications que l'on souhaite faire apparaître au préalable, car cela représente un coût élevé
- Choisir des formats de panneaux évolutifs (on peut ajouter ou enlever une information sans repenser le panneau au complet)
- Prévoir un panneau à message variable pour communiquer sur les manifestations ponctuelles
- Vouloir tout signaler en tout point du territoire : privilégier une logique de rabattement vers les points de chute (parkings) et ne signaler un site ou « pôle » qu'en proximité. Signaler seulement les pôles situés à l'écart de l'axe principal
- Vouloir signaler individuellement tous les équipements et services : Regrouper les pôles similaires derrière des mentions communes (ex : restaurants)
- Vouloir signaler des équipements ou services inutilement : à qui s'adresse le panneau ? Valider des critères de sélection des pôles et une liste de pôles répondant à ces critères
- Proposer un code couleur trop complexe : se limiter à deux (voir trois) couleurs (ex : lieux touristiques et entreprises artisanales)
- Vouloir tout « dire » avec la SIL : envisager d'autres supports d'information et de communication
- Il faut respecter la réglementation en vigueur

5. Portage de l'action

- Communes ?
- ECLA ?

6. Ressources

<http://www.certu-catalogue.fr/signalisation-d-information-locale.html>

« La SIL, qui n'est pas en soi un dispositif publicitaire, est une signalisation implantée sur le domaine public routier ayant pour objet d'informer l'utilisateur sur les différents services et activités situés à proximité. Le dispositif tient compte des demandes de signalisation et il est élaboré par la commune ou l'EPCI qui définit la ligne esthétique et les implantations, dans le respect des règles de sécurité routière et avec l'autorisation du gestionnaire de la voirie concernée. »

La définition d'un projet de SIL répond aux mêmes enjeux que la définition d'un schéma directeur de signalisation touristique départementale, mais à une autre échelle : celle de la (des) commune(s).

- Doter la collectivité d'un cadre d'intervention clair afin de répondre de manière cohérente aux multiples demandes qui sont formulées par les gestionnaires de sites, les prestataires, les commerçants, etc.
- Remarque : la SIL est souvent le moyen de signaler localement des « pôles » qui n'ont pas été retenus dans un schéma de signalisation départemental ou intercommunal
- Doter la collectivité d'un outil de planification
- La SIL est souvent envisagée en raison de la prolifération des pré-enseignes et parfois en accompagnement de la mise en place d'un règlement local de publicité

Il s'agit pour la collectivité de mieux maîtriser la signalétique et la publicité sur son territoire et d'éviter la superposition d'initiatives individuelles, plus ou moins conformes à la réglementation, préjudiciables à l'image renvoyée au visiteur et à la clarté de l'information.

FICHE ACTION

**AXE D - Valorisation des ressources
et du patrimoine**

D2

Répertorier les monuments historiques et réaliser un dépliant

Court terme

1. État des lieux

La vallée de la Vallière possède une certaine richesse patrimoniale avec la présence de différents sites remarquables dont certains sont classés Monuments Historiques. Cependant, ces monuments pourraient être davantage mis en valeur. Durant notre enquête, nous avons perçu l'attention de la population à l'égard de ces monuments, comme l'Ermitage de Conliège, régulièrement cité. Ce patrimoine participe du cadre de vie et de l'identité locale.

2. Enjeux

- Mettre en dynamique des habitants et associations autour d'un thème fédérateur
- Produire un document ouvrant vers une valorisation du patrimoine de la vallée
- Engager une réflexion collective sur les modalités de valorisation du patrimoine à long terme
- Valoriser le savoir des anciens en les incluant dans la conception et la réalisation du document
- Créer du lien intergénérationnel en s'adressant notamment aux jeunes et enfants, en apportant à l'action un caractère ludique

3. Actions possibles

- Identifier le portage de l'action
- Faire un appel à volontés sur ce projet : associations de sauvegarde du patrimoine, associations de marcheurs, particuliers, écoles, organismes touristiques, etc.
- Animer et organiser sur 1 ou 2 ans, les travaux de conception, de collecte d'informations, de vérification, de compilation
- Élaborer un ou des documents de valorisation et organiser la diffusion
- Identifier les différentes façons de mettre en valeur les sites (pour les habitants, pour les touristes, en lien à d'autres associations que celles dédiées à l'action, par des événements sonores, ludiques, etc.) Associer les scolaires et mettre en œuvre des actions de découverte

4. Conditions de réussite et facteurs de risque

- Avoir identifié le portage de l'action
- Communiquer largement autour de l'action afin de mobiliser suffisamment de personnes
- Mobiliser les associations concernées
- Avoir le soutien des communes concernées
- Manque d'investissement de bénévoles, risque que le projet soit capté et donc peu partagé
- Nécessité d'apporter de la régulation entre l'expert et le profane au sein de groupes de travail
- Difficultés à trouver le financement

5. Portage de l'action

- L'Association de Sauvegarde du Patrimoine ?
- L'Association l'Ermitage ?
- L'association ADVV ?

6. Ressources

- Revue « En vadrouille » (proposant circuits de randonnées thématiques en Franche-Comté)
- Action pouvant préparer à l'action C7 concernant les circuits d'interprétations
- Réseau rural français- www.reseaurural.fr
- Centre Jurassien du patrimoine situé à Lons Le Saunier- www.centrejurassiendupatrimoine.fr
- Professionnels du tourisme (Comité départemental du tourisme)- www.cdt-jura.fr
- Référent historien universitaire
- Associer le scolaire pour conforter le financement

7. Apports suite à la réunion de restitution du 20 janvier

Ont été répertoriés des Monuments Historiques présents sur les Communes de la vallée de la Vallière et du premier plateau : Perrigny, Conliège, Revigny, Publy, Briod, Montaigu, Vatagna, Pannessières. Idée d'un premier dépliant qui serait créé, conçu, mis en page, imprimé par les mairies, diffusé et mis en service, à échéance d'un an maximum.

Répartition des savoirs et des connaissances de chacun sur l'histoire, les contes et les légendes.

Le dépliant, la brochure, la revue sera diffusée en direction des visiteurs, des habitants, des touristes, des marcheurs de passage, des clubs de randonneurs, des écoles, dans chacune des mairies des communes, dont chacune aurait son encart sur plus ou moins grand le document.

L'enregistrement des bandes sonores par les plus anciens s'effectuera au fur et à mesure du contenu, étalement, concrétisation. (Valorisation de leur savoir en les incluant à la conception).

Une réunion au retour des beaux jours pour les plus âgés se tiendra pour : discuter, approfondir, affiner, choisir concrètement les thèmes et lieux retenus avec les différents référents des associations concernées (Portage par : Association de Sauvegarde du Patrimoine, Association l'Ermitage, Association ADVV, les Membres de la Chorale qui seraient les porteurs de cette action).

Chaque mairie est dans la mesure de contacter les associations en lien avec sa commune.

Proposition à étudier :

- Site Internet de la Vallée de la Vallière, ou une appli élaboré(e) en plus, ou conjointement
- Plutôt ou en plus du dépliant, une revue, une brochure
- Les conditions pour l'enregistrement, le prêt des voix, la diffusion
- Dépliant spécial à destination des nouveaux arrivants dans les communes respectives

FICHE ACTION

**AXE D - Valorisation des ressources
et du patrimoine**

D3

Sensibiliser aux usages de l'eau

Court terme

1. État des lieux

L'eau est un élément structurant de la vallée de la Vallière, qui doit son nom à sa rivière. Cette rivière, ses affluents et les diverses sources qui l'alimentent, participent indéniablement de l'identité de la vallée, mais souffrent d'un déficit d'image et de valorisation. Elle ne représente pas, dans les esprits, un axe aussi structurant que, typiquement, la route, bien qu'elle fût historiquement un élément fondamental des activités humaines. Il faut nuancer ce diagnostic par l'existence d'une reconnaissance de la valeur précieuse des sources et cours d'eau par les habitants installés dans le haut de la vallée.

Par ailleurs, toutes les sources de la vallée sont captées par Lons le Saunier pour l'alimentation en eau potable ; de même, en aval de l'agglomération, la Vallière reçoit les eaux usées.

Une étude du SIAAL (Syndicat Intercommunal de l'Agglomération Lédonienne) sur la qualité de l'eau de la Sorne et de la Vallière, en 2012, note que « des résultats encourageants [en matière de qualité] ne permettent cependant pas d'atteindre le bon état écologique pour la Sorne et la Vallière. En effet, malgré des taux de dépollution très élevés, la pollution résiduelle rejetée dans les rivières reste excessive. Deux points sont particulièrement pénalisants ; les rejets de phosphore et d'azote qui, bien qu'ayant réduit considérablement, continuent à générer des phénomènes d'eutrophisation en période estivale ; Les débordements des réseaux par temps de pluie, qui restent trop fréquents sur l'agglomération lédonienne. »

Ces débordements, inédits lors des crues de 2016 dans la Vallière, participent à attirer l'attention des habitants et usagers sur cette problématique.

Par ailleurs une campagne de sensibilisation à l'usage des eaux semble sur le point d'être lancée par le Service des Eaux de ECLA, campagne dont Jura Nature Environnement serait un des partenaires privilégiés. Un de ses axes, reconnu comme prégnant par une diversité d'acteurs, concerne l'impact très probable des activités agricoles du plateau (Briod, Pably, Vevy, etc.) sur la qualité des eaux de la Vallée, au travers de la présence d'hormones et de médicaments dans les eaux en aval.

Enfin, nous rappelons que l'association ADVV est engagée dans la protection de cette rivière, par l'organisation de deux nettoyages annuels de la rivière, qui donne lieu à l'exposition publique de « totems » des déchets récoltés. Aujourd'hui, il semble que la rivière soit « propre » de ces déchets.

2. Enjeux

- Soutenir la campagne de sensibilisation à l'usage des eaux qui se profile
- Conforter les engagements actuels de l'association envers la rivière. Celle-ci pourrait participer, avec le soutien de ECLA et du SIAAL, à une mobilisation sur la question de l'eau, du plateau jusqu'à l'agglomération, à caractère intercommunal
- Relier cette action avec des actions tournées vers une valorisation patrimoniale et de loisirs de la rivière

3. Actions possibles

- Identifier le portage de l'action
- Clarifier le partenariat entre l'association ADVV et le SIAAL (opportunité, modalités, campagne de sensibilisation)
- Associer des acteurs clés institutionnels (Chambre d'agriculture, Agence de l'eau)
- Associer les usagers et les acteurs du plateau

4. Conditions de réussite et facteurs de risque

- Avoir identifié le portage de l'action
- Opportunité pour l'association de s'engager sur un nouveau volet d'actions en faveur de l'eau
- Capacité de l'association et du SIAAL à trouver des modalités constructives de coopération
- Réticences de la part d'acteurs agricoles à s'engager
- Être vigilant vis à vis des relations actuelles entre la ville de Lons et la Chambre d'agriculture
- Difficultés à intégrer l'aspect sanitaire dans les modèles d'élevage agricole

5. Portage de l'action

- ECLA / SIAAL ?
- ADVV ?

6. Ressources

- Jura nature environnement- www.jne-asso.fr
- Agence de l'eau- www.eaurmc.fr
- Recherche d'expériences sur Internet
- Gaule lédonienne
- Possibilité d'étude BTS GPN (EPL de Montmorot)

7. Apports suite à la réunion de restitution du 20 janvier

- JNE est engagé dans ce travail de sensibilisation aux usages de l'eau. Avec notamment la création d'une plaquette de sensibilisation.
- Proposition d'organiser une fête de l'eau sur le thème de la fête de la voie verte.
- Travailler sur les représentations culturelles de l'eau. Les habitants sont souvent déconnectés de l'eau entre eau bue et eau rejetée (
- Les habitants ont besoin d'information sur ce qui est autorisé ou non.
- Continuer les actions de nettoyage de la Vallière.

FICHE ACTION

AXE D - Valorisation des ressources
et du patrimoine

D4

Favoriser l'ouverture de points de vue sur la Voie verte par l'intervention sur le couvert végétal

Court terme

1. État des lieux

Le tracé de la voie verte se situe majoritairement dans une ambiance forestière. Le couvert végétal crée une ambiance très appréciée mais elle masque aussi par endroit des points de vue remarquables sur la vallée. L'ouverture paysagère favoriserait une meilleure lecture de l'environnement et participerait à la création d'une identité de la vallée.

2. Enjeux

- Retrouver une qualité des panoramas à travers la possibilité de lectures de paysages
- Réguler l'impact de l'emprise végétale, afin qu'il n'y ait pas de disparités visibles depuis le fond de la vallée
- Favoriser une meilleure connaissance et une promotion de la qualité paysagère et du cadre de vie de la vallée

3. Actions possibles

- Identifier le portage de l'action
- Repérer les acteurs locaux et associatifs en capacité de s'associer à la démarche
- Repérer sur le tracé les lieux initialement connus ou pertinents où intervenir pour la qualité du panorama
- Identifier les intervenants potentiels
- Assurer une veille pour un entretien annuel
- Communiquer sur les travaux réalisés

4. Conditions de réussite et facteurs de risque

- Avoir l'accord d'ECLA et son engagement à porter la démarche
- Avoir des acteurs locaux qui s'impliquent
- Avoir une fin de non-recevoir de la part d'ECLA
- Avoir l'accord mais pas son engagement à porter, en particulier financièrement
- Problèmes de sécurité et de responsabilité si des locaux s'engagent à intervenir

5. Portage de l'action

- ECLA ?
- Communes ?
- ONF (acteur public (gestionnaire) ou privé (prestataire))

6. Ressources

- ONF- www.onf.fr
- Équipe emplois verts (Adapemont- www.adepeumont.fr ou Agate Paysages)
- Possibilité de se rapprocher du CFPPA de Montmorot : apprenants de diverses formations pouvant intervenir sur le couvert végétal (cf. livrable)

7. Apports suite à la réunion de restitution du 20 janvier

- Répertorier l'existant grâce à un travail sur carte.
- Identifier les manques. S'appuyer sur les associations d'utilisateurs (trail, clubs de rando, VTT).
- Trouver les propriétaires. Travailler avec les mairies pour identifier les propriétaires. Convaincre les propriétaires d'une coupe semble plutôt facile.
- Prioriser les zones. En fonction notamment des secteurs où le propriétaire est public. Terrain communal. Travailler notamment sur la partie haute (entre la champignonnière et l'arrivée sur le plateau).
- Organiser les chantiers. Au niveau de la réalisation concrète, plusieurs pistes sont avancées. Association d'insertion en priorité (Agathe Paysage, Adapemont, autre).
- Le travail principal consiste dans l'animation. Animation d'identification, animation foncière, puis animation concernant l'organisation des chantiers de défrichement.
- Une participation financière des collectivités peut être envisagée. Une piste de financement peut venir de la mise en sécurité de la voie verte, nécessaire.
- La contribution de chacun :
 - Associations d'utilisateurs pour l'identification
 - Mairies pour l'aide à l'animation foncière
 - Collectif pour l'animation générale et l'organisation des chantiers
 - Penser à l'affouage municipal.
 - Organiser des « corvées » municipales.
 - Mobiliser les membres de l'ADV une année sur deux sur du défrichement.

FICHE ACTION

AXES A, B, C et D - Transversale

FO

Actions à long terme pouvant être portées par des acteurs clés associatifs ou publics, à l'interne comme à l'externe de la Vallée de la Vallière

Restauration de l'ancienne boucherie Bolard avec accueil commerce, voie de mobilité douce sur l'arrière, logements seniors...

Cf étude déjà réalisés par SOLIHA (Jura Habitat)

Réhabilitation du site de l'ancienne gare de Perrigny -

Projet porté par la mairie de Perrigny, visant au transfert des commerces du quartier de Condamine vers l'ancienne gare de Perrigny, incluant un cabinet infirmier et du logement, en lien avec une «poste-re-lais-épicerie” à Conliège»

Cf étude déjà réalisée par SOLIHA (Jura Habitat) et CAUE

Réaliser une liaison cyclable du parc des Bains à Revigny

Cf. annexe Schéma directeur des aménagements cyclables de Perrigny dont la carte se trouve dans le projet de réaménagement du site de l'ancienne Scierie (p.21)

Voir Schéma des déplacements doux du Pays Lédonien

Réaliser la continuité de la voie verte jusqu'au parc des Bains et vers la gare

La partie concernant Perrigny se trouve dans le schéma cité précédemment

Aménagement routier du centre Conliège

L'aménagement routier dépend de la commune de Conliège ainsi que du Conseil départemental du Jura. Ces aménagements requièrent un investissement conséquent de la part de la commune.

Actions de sauvegarde et restauration du patrimoine : puits gallo-romain sur la commune de Revigny, lavoir de Vatagna.

Recensement du petit patrimoine local pour repenser leurs restaurations et animations possibles + Mise en interprétation (animations mixant patrimoine, nature, histoire, paysage, géologie, boisement, pratiques humaines...).

Mise en œuvre d'animations d'éducation à l'environnement et de découverte d'activités à caractère agricole

Plusieurs personnes, lors d'entretiens ou durant les animations participatives, nous ont fait part de l'opportunité que constituerait une ferme pédagogique pour la Vallée de la Vallière. Ce serait une opportunité en termes d'image et pourrait renforcer l'attractivité de la Vallée: intérêt récréatif et ludique pour les habitants, développement et diversification du tourisme de proximité, découverte des alentours par les scolaires, apport d'une plus-value pour un territoire plus large que la vallée.

L'association Woneloup, récemment installé à Revigny, possède des ânes, des boucs et des chiens loup. Elle effectue déjà des prestations de découverte avec l'animal et d'éducation à l'environnement. Elle pourrait peut-être jouer un rôle intéressant sur cette thématique

Acheter du bâti par les communes

L'offre et la qualité du logement sont aujourd'hui perçues comme des freins au maintien et à l'installation d'habitants. Le vieillissement de la population nécessite une rénovation de certains logements pour s'adapter à la diminution de la mobilité liée à l'âge. Les logements vacants ne semblent pas adaptés aux besoins des jeunes populations, notamment en termes d'efficacité énergétique.

Il semble également émerger un besoin de locaux professionnels pour des artisans.

Analyse dans le livrable paragraphe Logements et locaux professionnels

Créer un ou plusieurs lieux d'information des richesses

Lors des entretiens et des réunions participatives, il est ressorti l'idée de créer un ou plusieurs lieux d'information offrant la possibilité d'une part de valoriser les richesses naturelles de la Vallée et d'autre part d'orienter les visiteurs vers les sentiers et points de vue. Ce point d'information devrait être en lien avec l'Office de tourisme de Lons-le-Saunier ainsi que le Comité Départemental et Régional du tourisme.